Conseil municipal 3 mars 2025

VILLE DE LA FLÈCHE

Débat d'Orientations Budgétaires 2025

VILLE DE
LA FLÈCHE

SOMMAIRE

1 Cadre règlementaire
2 Contexte
3 Démarche/stratégie
4 Situation de la ville
5 Orientations budgétaires
6 Budgets annexes

Le cadre réglementaire du DOB

- Depuis la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (ATR), les communes de + de 3500 habitants doivent obligatoirement organiser un **débat sur les orientations budgétaires** dans un délai de **2 mois précédant l'examen du budget**.
- L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 aout 2015 portant une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite **loi "NOTRe",** reprise dans l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales, renforce l'obligation d'information des conseillers municipaux.
- Le **DOB** s'effectue sur la base d'un rapport précisant les orientations budgétaires (**ROB**) portant autant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en **fonctionnement** et en **investissement** que sur la gestion de la **dette**.
- Les informations contenues dans ROB portent ainsi sur les orientations générales, les engagements pluriannuels envisagés, l'endettement de la ville, et la structure relative aux dépenses de personnel.

Budget principal : méthodologie retenue

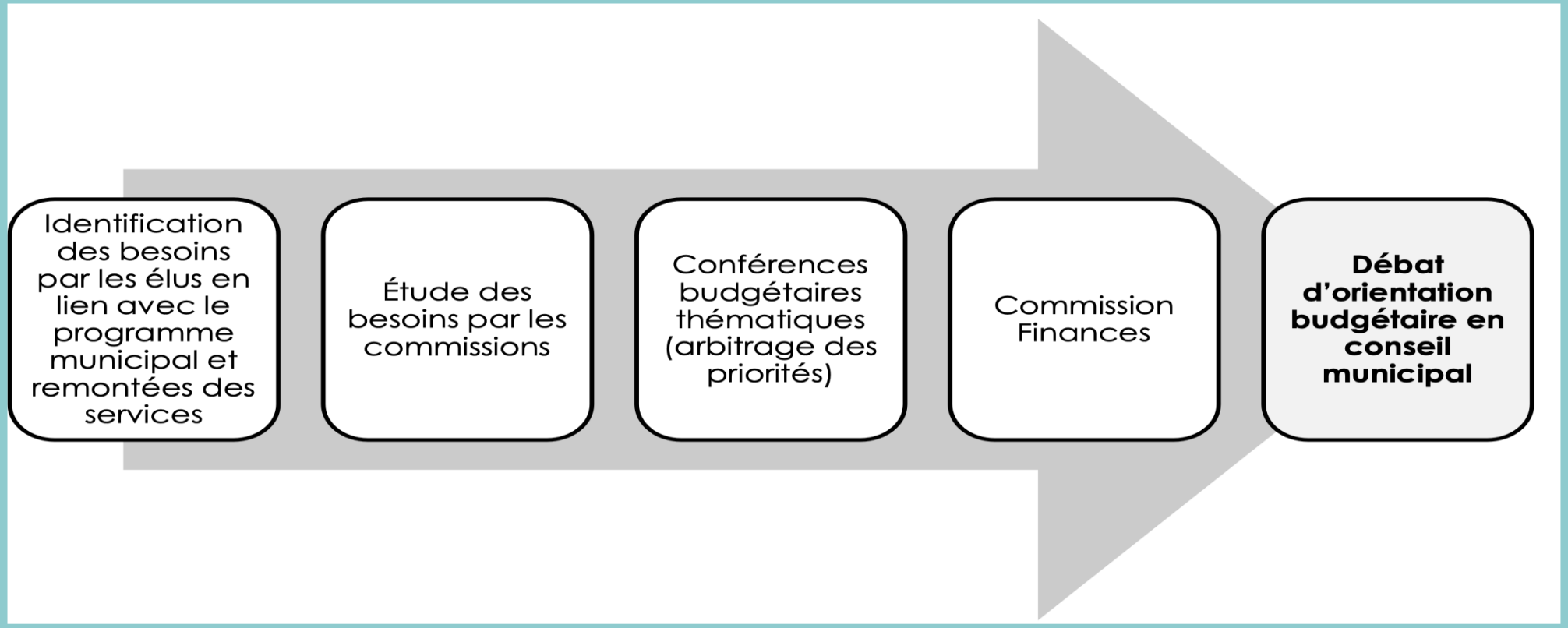

Présentation du ROB 2025

Les éléments de contexte

Déficit budgétaire 2024 estimé à 6,1% du PIB

Prévision 2025 = 5,4%

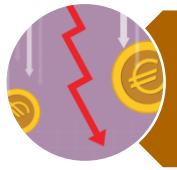

Révision à la baisse des hypothèses de croissance du PIB 2025 à 0,9%

Stagnation de la consommation des ménages et hausse du chômage

Le « feuilleton » du PLF 2025 promulgué au J.O du 15 février

Présentation du ROB 2025

PLF 2025

Le PLF associe une nouvelle fois les collectivités

au redressement des comptes publics

en leur imposant un effort de

2,2 milliards € pour 2025

Présentation du ROB 2025

PLF 2025

Le comité des finances locales (CFL) a refait les calculs du gvt :

entre la très forte augmentation des cotisations CNRACL (décidée par décret),

la baisse du fond vert,

le gel des dotations d'équipement

…

la facture pour les collectivités dépasserait en réalité les

7 milliards €

Budget principal

Dotations : DGF: perte cumulée depuis 2010 (hors inflation) de 10 391 000 euros

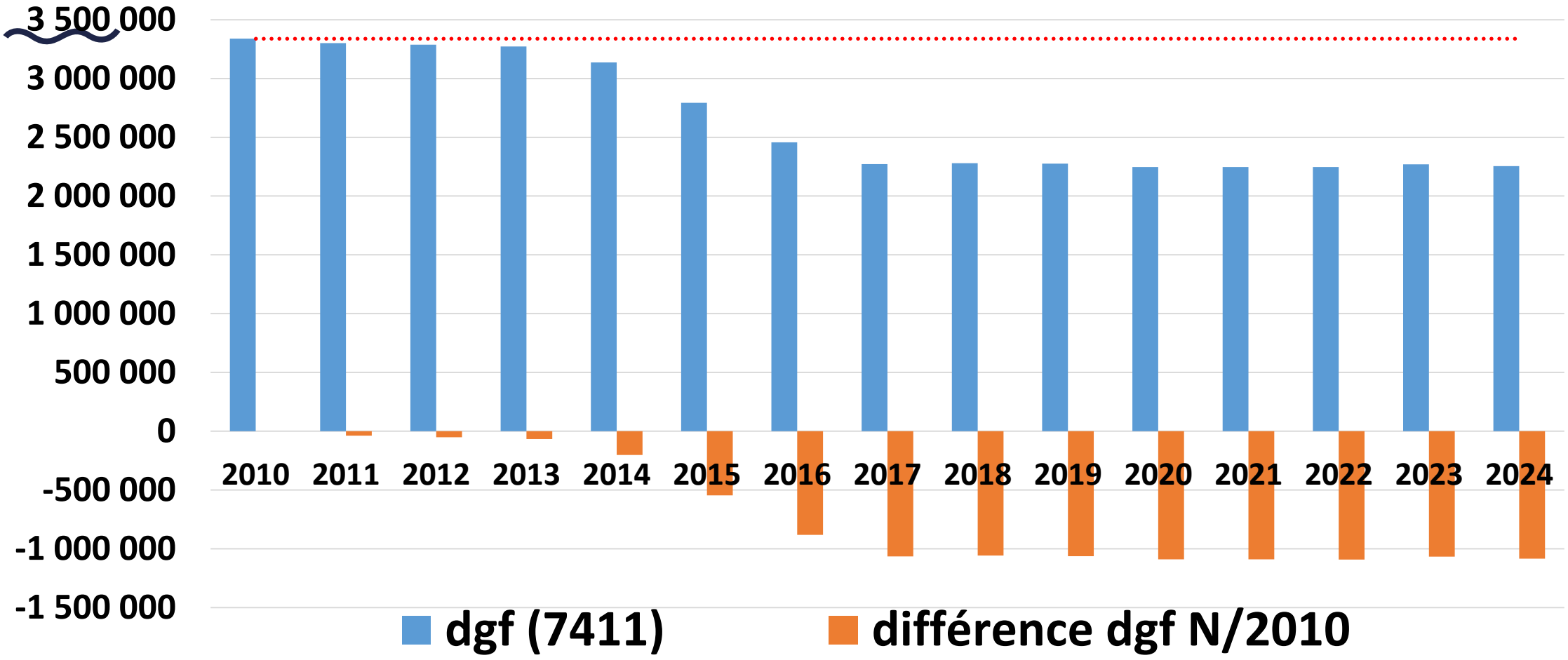

Présentation du ROB 2025

PLF 2025

Les collectivités participent déjà au redressement des finances publiques, via un prélèvement sur leur DGF

A La Flèche, la perte cumulée de DGF entre 2010 et 2024 s'élève à

10.4 millions €

Présentation du ROB 2025

PLF 2025

La collectivité reste en 1ère ligne sur de nombreux sujets majeurs par ex:

La santé (1 500 Fléchois n'ont toujours pas de médecins)

La transition écologique : (nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'au – 55% d'ici 2030)

Elle assure 70% de la commande publique et donc l'emploi

Présentation du ROB 2025

PLF 2025

Assumer toujours + de charges

Tout en respectant une évolution encadrée des dépenses réelles de fonctionnement

Et maintenir un service public de qualité

= L’équation insoluble qui s’impose aux collectivités

VILLE DE LA FLÈCHE

La situation budgétaire de la Ville

Budget principal : situation financière de la ville

Résultat estimé 2024 / Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	4 701 802,18	3 250 908,89	
Résultat de clôture			-1 450 893,29
Resultat N-1 reporté			129 539,64
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			-1 321 353,65
Restes à réaliser	2 446 439,98	2 323 246,39	-123 193,59
Besoin de financement (déficit cumulé)			1 444 547,24

Budget principal : situation financière de la ville

Résultat estimé 2024 / Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	22 805 120,06	23 260 688,75	
Résultat de gestion			455 568,69
Resultat N-1 reporté (002)			2 418 317,88
Résultat N			2 873 886,57
Capitalisation minimum (besoin de financement)			1 444 547,24
Résultat N reporté en N+1 en 002			1 429 339,33

Budget principal

Les épargnes

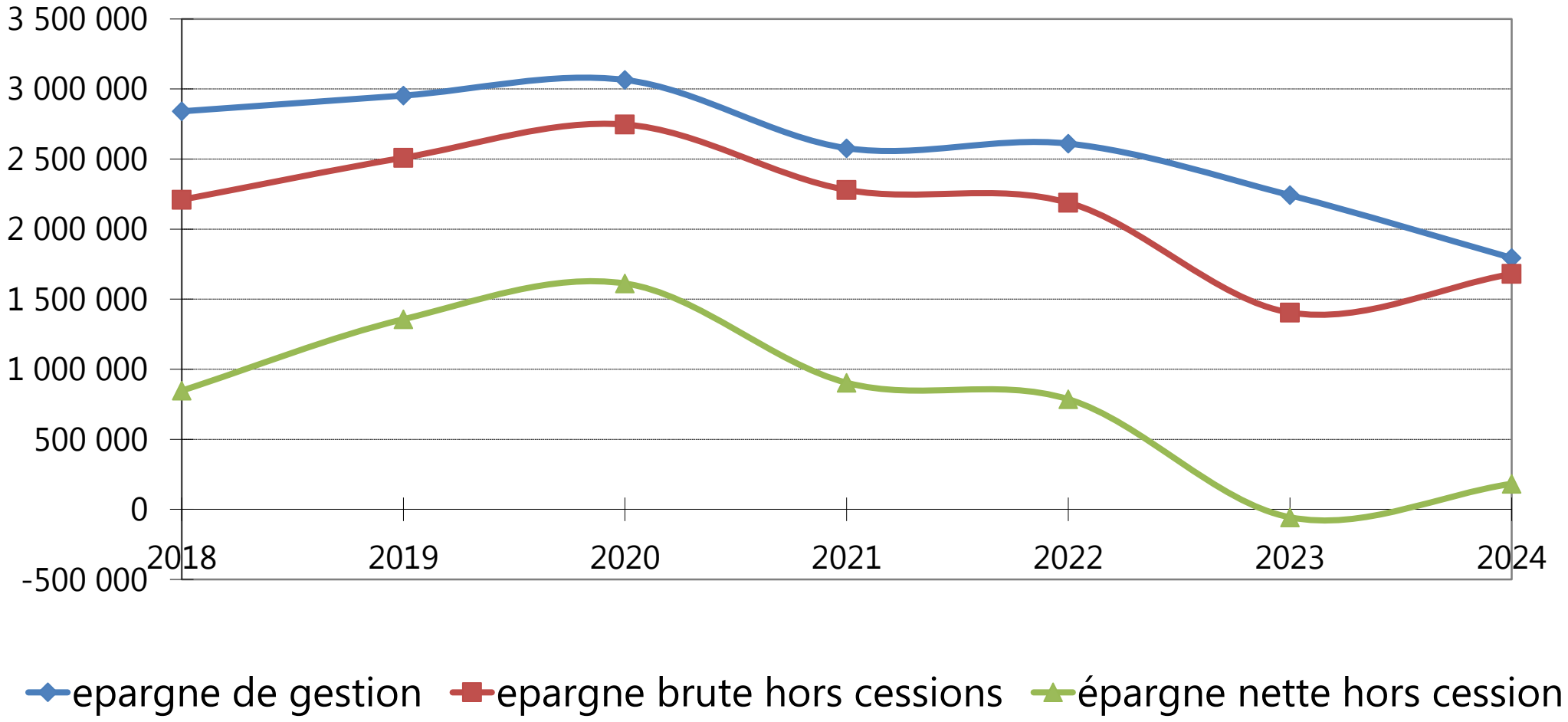

Budget principal

Masse salariale corrigée des remboursements (en k€)

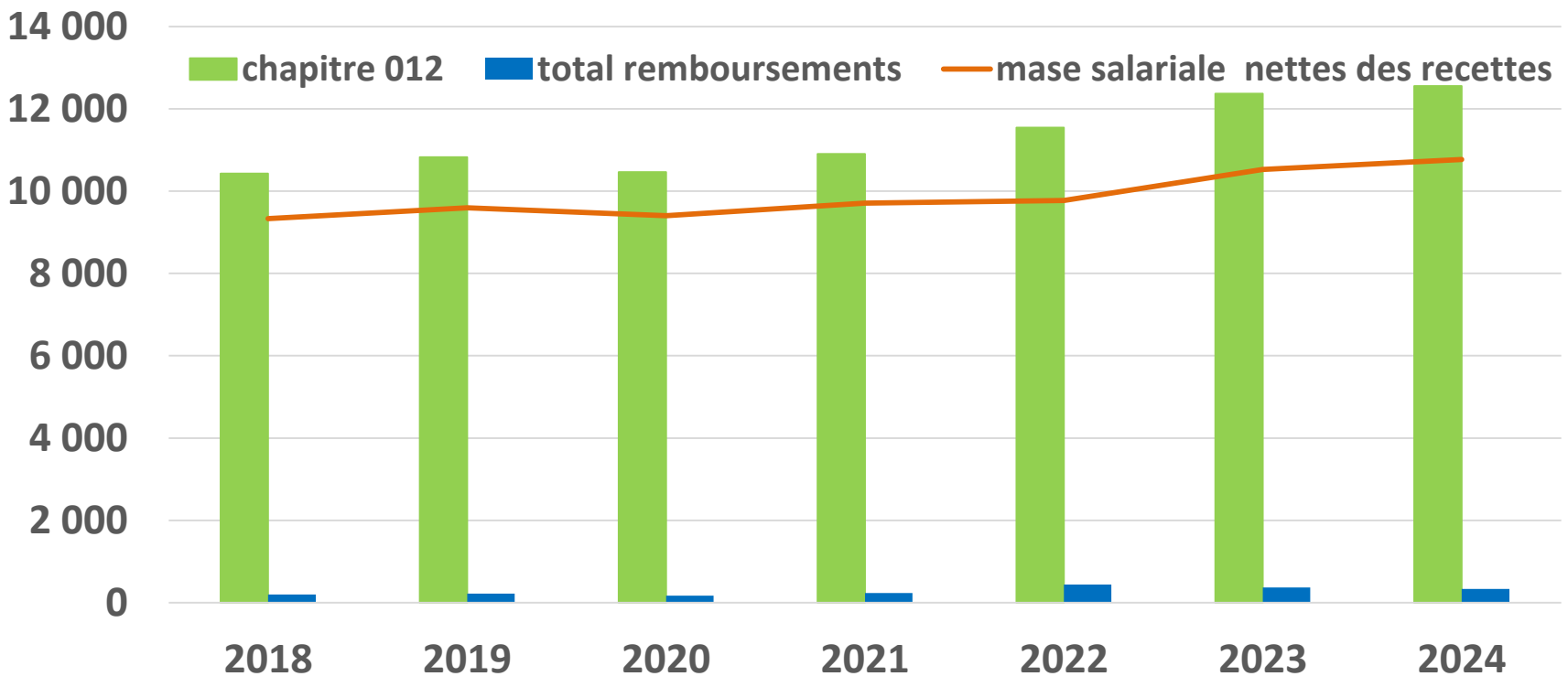

N/N-1	2019	2020	2021	2022	2023	2024
évolution masse salariale nette	2,81%	-1,96%	3,25%	0,61%	7,76%	2,27%

Présentation du ROB 2025

Nos dépenses de fonctionnement

La Ville a dû absorber sur la période de 2022 à 2024 une hausse importante des dépenses de fonctionnement qui concerne notamment :

Les charges de personnel avec entre autres les revalorisations du point d'indice de la fonction publique (+3,5 % en 2022, +1,5 % en 2023…)

L'augmentation des coûts de l'énergie

L'inflation dans de nombreux secteurs : alimentation, produits, fournitures, matières premières, maintenance, prestations diverses, etc.

Présentation du ROB 2025

Nos dépenses de fonctionnement

La Ville va subir de nouvelles contraintes décidées au niveau national, qui aggravent la pression financière pesant sur la commune.

Ex: la hausse de 3 points/an jusqu'en 2028 du taux de cotisation à la CNRACL, décidée sans consultation par le gvt

dépense supplémentaire annuelle =

140 000 €

coût cumulé =

+ d'un million € d'ici 2028

Présentation du ROB 2025

Nos dépenses de fonctionnement

Sur le **plan RH**, le contexte reste tendu avec des difficultés de recrutement et des vacances de postes persistantes.

A cela s'ajoute de **nouvelles dépenses**:

- **CNRACL = 140K€**
- **GVT = 155K€**
- **Prévoyance = 40K**
- **Assurances = 90K€ en +**

Présentation du ROB 2025

Malgré un contexte tendu,
nous tenons nos engagements de:

Ne pas augmenter les impôts

Poursuivre le désendettement de la Ville

Budget principal

Annuité de la dette en €

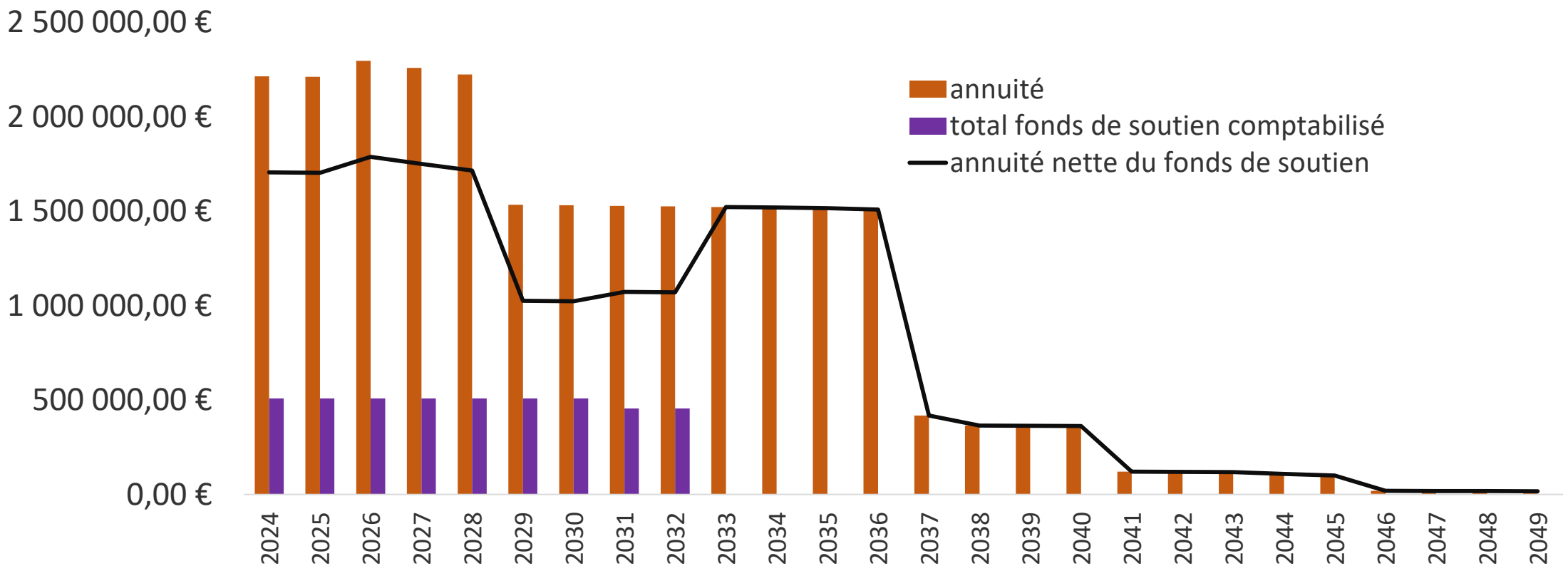

Présentation du ROB 2025

fiscalité

Notre engagement de ne pas augmenter les impôts est imposé par un principe de réalité:

60,90% des foyers fiscaux fléchois sont non imposables (moyenne régionale = 53,70%)

Le revenu fiscal moyen des Fléchois de 24 551€ par an est inférieur de 16,67% à celui des villes similaires au niveau régional

Notre population est donc vulnérable économiquement

Présentation du ROB 2025

Maintien du service public et soutien aux associations

Dans ce contexte de croissance des dépenses et de réduction constante des ressources, la collectivité a élaboré le DOB 2025 pour maintenir un **service de qualité pour les Fléchois, à tous les âges de la vie**.

Ainsi **la Ville maintient notamment son soutien** à :

- **La culture**
- **Aux services sociaux et à la santé**
- **A la jeunesse**
- **Aux commerces et à l'emploi**
- **Aux associations, pilier de la dynamique locale**

Présentation du ROB 2025

Les investissements

Pour **financer nos investissements** en 2025 = **stratégie mixte**

Recours à l'emprunt, mais de manière mesurée (a minima 1.2 million €), afin que le capital restant dû au 31 décembre 2026, ne dépasse pas celui enregistré fin 2020.

Recherche active de financements externes : aides et subventions pour maximiser l'effet de levier sur nos investissements.

Enfin, la possibilité de céder certains actifs en fonction des opportunités

Présentation du ROB 2025

Les investissements

La 2ème phase de Port Luneau

Présentation du ROB 2025

Les investissements

L'extension de l'école Lazare de Baïf

Présentation du ROB 2025

Les investissements

La rénovation énergétique de Pape Carpantier et André Fertré

Présentation du ROB 2025

Les investissements

L’orgue de Saint Thomas

Présentation du ROB 2025

Les investissements

Les études de la future cuisine centrale

Présentation du ROB 2025

Les investissements

Un million d'€ de « récurent » pour les services publics de proximité

Conseil municipal 3 mars 25

VILLE DE LA FLÈCHE

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE « EAU »

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	644 623,26	1 140 400,54	
Résultat de clôture			495 777,28
Resultat N-1 reporté			-384 742,13
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			111 035,15
Restes à réaliser	100 923,95	0,00	-100 923,95
Besoin de financement (déficit cumulé)			0,00

BUDGET ANNEXE « EAU »

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	3 607 722,76	3 963 776,12	
Résultat de gestion			356 053,36
Resultat N-1 reporté			1 442 573,30
Résultat N			1 798 626,66
Capitalisation minimum (besoin de financement)			0,00
Résultat N reporté en N+1 en 002			1 798 626,66

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	945 441,80	336 556,91	
Résultat de clôture			-608 884,89
Resultat N-1 reporté			1 236 513,83
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			627 628,94
Restes à réaliser	203 547,06	0,00	-203 547,06
Besoin de financement (déficit cumulé)			0,00

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	1 777 263,49	1 903 364,40	
Résultat de gestion			126 100,91
Resultat N-1 reporté			1 375 276,94
Résultat N			1 501 377,85
Capitalisation minimum (besoin de financement)			0,00
Résultat N reporté en N+1 en 002			1 501 377,85

BUDGET ANNEXE « LE KID »

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	16 008,72	13 411,65	
Résultat de clôture			-2 597,07
Resultat N-1 reporté			2 307,39
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			-289,68
Restes à réaliser	44 565,00	0,00	-44 565,00
Besoin de financement (déficit cumulé)			**44 854,68**

BUDGET ANNEXE « LE KID »

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	**737 983,74**	**754 645,35**	
Résultat de gestion			16 661,61
Resultat N-1 reporté			30 893,51
Résultat N			47 555,12
Capitalisation minimum (besoin de financement)			44 854,68
Résultat N reporté en N+1 en 002			2 700,44

BUDGET ANNEXE « SALLES MUNICIPALES »

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	19 569,79	63 421,32	
Résultat de clôture			43 851,53
Resultat N-1 reporté			-17 219,92
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			26 631,61
Restes à réaliser	39 708,30		-39 708,30
Besoin de financement (déficit cumulé)			13 076,69

BUDGET ANNEXE « SALLES MUNICIPALES »

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	741 066,09	748 152,78	
Résultat de gestion			7 086,69
Resultat N-1 reporté			6 529,46
Résultat N			13 616,15
Capitalisation minimum (besoin de financement)			13 076,69
Résultat N reporté en N+1 en 002			539,46

Mairie de la Flèche
Espace Pierre-Mendès France, CS 60143, 72205 La Flèche
02 43 48 53 53 – contact@ville-lafleche.fr